

# LE POINT SUR LE DROIT DE VOTE DOUBLE

2014-2015

**FIR 3 Mars 2015** 

#### Les assemblées générales 2014 des sociétés cotées françaises

#### Un contrôle artificiel de l'assemblée générale

Sur l'ensemble des 249 sociétés de l'indice CAC All Tradable analysées par Proxinvest en 2014, 17,7% voient leurs assemblées générales contrôlées de fait ou du moins disposer d'une minorité de blocage au profit d'un actionnaire détenant des droits de vote double

Société à droit de vote double	Actionnaire	Part du capital détenue	Part des droits de vote le jour de l'AG¹
Accor	Concert Colony-Eurazéo	21,34%	41,03%
AXA	Mutuelles Axa	14,18%	37,14%
Bouygues	SCDM (famille Bouygues)	20,79%	34,27%
Lafarge	<b>Groupe Bruxelles Lambert</b>	20,9%	34,76%
Safran	Etat Français	22,41%	33,54%

Proxinvest

Source: Extrait - Rapport Proxinvest sur les assemblées générales des sociétés cotées françaises – 2014

11 estimation

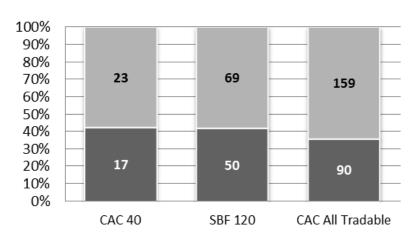
#### Loi Florange: généralisation du droit de vote double

Ont rétabli ou annoncé rétablir par résolution le principe « une action - une voix »

Air Liquide, ABC Arbitrage, Scor, Cap Gemini Altamir, Euler Hermes, Inside Secure, M6, Nexans, Nexity, Rubis, Saft Groupe, Store Electronic Systems, Terreïs, Lectra, Eutelsat,

57,5% des sociétés du CAC 40 se protègent déjà par des droits de vote double

■ 1 action - 1 voix



mais aucune des sociétés de droit français du CAC 40 concernée n'aura soumis en 2014 au vote de ses actionnaires une résolution visant à maintenir le principe « une action – une VOIX »

■ Droit de vote double Source: Rapport Proxinvest sur les assemblées générales des sociétés cotées françaises - 2014

#### L'impact du droit de vote double: l'adoption de résolutions minoritaires

En sus des 56 résolutions rejetées recensées en 2014, 32 résolutions supplémentaires auraient sans le droit de vote double été rejetées.

Société	Date AG	Poids 1 <sup>er</sup> actionnaire (DDV)	Résolution	Taux d'approbation	Taux d'approbation sans DDV double*
Accor 29/04/14	29/04/14	31,18%	Maintien des options de souscription d'actions et actions de performance pour Denis Hennequin	54,68%	42,99%
			Indemnité de départ au bénéfice de Yann Caillère	53,67%	41,71%
Alten 18/06/1			Augmentation de capital sans DPS par offre au public	67,84%	d'approbation sans DDV double*
	19/06/14	22 560/	Attribution d'actions gratuites	70,91%	63,20%
	18/00/14	4 33,56%	Option de sur-allocation	72,30%	64,96%
			Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission	72,41%	65,09%

Société	Date AG	Poids 1 <sup>er</sup> actionnaire (DDV)	être rejetées Résolution	Taux d'approbation	Taux d'approbation sans DDV double*
Cegedim	10/06/14	78,89%	Attribution d'actions gratuites	74,49%	53,73%
Etablissements Maurel et Prom			Augmentation de capital sans DPS par offre au public	71,81%	63,29%
			Augmentation de capital sans DPS par placement privé	72,12%	63,69%
	12/06/14	28,73%	Augmentation de capital en rémunération d'OPE	72,78%	64,56%
			Option de sur-allocation	72,06%	63,62%
			Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission	71,25%	62,56%
Groupe Stéria	22/05/14	27,43%	Attribution d'actions gratuites	70,46%	62,70%



Société	Date AG	Poids 1 <sup>er</sup> actionnaire (DDV)	Résolution	Taux d'approbation	Taux d'approbation sans DDV double*
			Création d'actions de préférence	67,57%	% 59,96%
Groupe Eurotunnel	Groupe Eurotunnel 29/04/14	26,05%	Attribution gratuite d'actions de préférence pour les mandataires sociaux dirigeants	67,12%	59,40%
	Ipsos 25/04/14		Attribution d'actions gratuites	71,99%	62,26%
Ipsos		40,27%	Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission	75,02%	66,34%
Latécoère 19/05/14		Modification de la période d'exercice et du prix d'exercice des BSA émis par la société	69,64%	59,40%	
	19/05/14	- 1,7070	Rachat automatique sous condition des BSA émis par la société	71,28%	63,64%
			Rachat automatique sous condition des BSA émis par la société	71,63%	double* 59,96% 59,40% 62,26% 66,34% 61,57%

Société	Date AG	Poids 1 <sup>er</sup> actionnaire (DDV)	Résolution	Taux d'approbation	Taux d'approbation sans DDV double*
Mauna Kea Technologies			Augmentation de capital sans DPS par placement privé	68,57%	65,96%
			Emission de bons de souscription	68,57%	65,96%
	11/06/14	7,46%	Emission d'options de souscription ou d'achat	68,57%	65,97%
	11/00/11	7,4070	Approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.	68,58%	65,97%
			Attribution à titre gratuit de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises	68,57%	double* 65,96% 65,96% 65,97%
Orpéa	25/06/14	12,61%	Emission d'options de souscription ou d'achat	69,15%	65,88%



Société	Date AG	Poids 1 <sup>er</sup> actionnaire (DDV)	Résolution	Taux d'approbation	Taux d'approbation sans DDV double*
Pierre et Vacances		60,98%	Augmentation de capital sans DPS par offre au public	77,23%	63,69%
	13/03/14		Augmentation de capital sans DPS par placement privé	77,23%	63,69%
			Option de sur-allocation	77,32%	63,82%
			Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission	77,23%	63,69%
Zodiac Aerospace 08/01/	08/01/14 40,24%	Emission d'options de souscription ou d'achat	73,93%	64,44%	
	00/01/14	10,2170	Attribution d'actions gratuites	73,93%	64,44%



#### L'impact du droit de vote double Le DVD ne protège pas les groupes d'une acquisition amicale

- Alcatel,
  - Arcelor,
    - Pechiney,
      - Club Med,
        - Lafarge ...

ni d'une entrée rampante au capital : Nexans, Saint-Gobain...



# Le DVD est inéquitable par son attribution liée à l'inscription nominative

- Les institutionnels français renoncent au nominatif pour des raisons d'administration et de risque pour la liquidité
- Certains particuliers français renoncent au nominatif soit parce que leur banque les taxe pour l'administratif soit pour des raisons pratiques de déclarations fiscale centralisée
- Les institutionnels étrangers renoncent au nominatif car les banques américaines « omnibus » ne gèrent pas le nominatif, ceci en sus des raisons d'administration et du risque pour la liquidité
  - Donc le DVD profite aux actionnaires de référence ou de contrôle ...



#### Le DVD doit être remplacé par un instrument de fidélisation plus équitable et sans incidence sur le vote

• De dividende majoré est contesté car il ne favorise que les petits actionnaires

• Il existe, grâce au concept de changement d'ISIN, un remarquable instrument de fidélisation parfaitement équitable: le BSA de fidélisation (loyalty share ou loyalty warrant). Cet instrument de plus décourage le prêt de titre donc réduit le coût du capital.

FIR Mars 2015

